

## Fiche de synthèse

### T 3.3b

## Dispositifs de concertation et jeux d'acteurs dans la gestion des risques côtiers

Direction : C. Rufin-Soler et S. Plante

La réalisation de cette tâche s'est appuyée sur le mémoire de Master 2 en *Développement local : acteurs, mobilisation et territoires* d'Ibrahim Dramé, étudiant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2022-2023). Le stage s'est déroulé à la fois en France, à l'ULCO (Dunkerque) et au Québec, à l'UQAR (Rimouski) entre le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Dans cette tâche, les analyses ont porté sur les réalités sociales du processus d'adaptation aux changements climatiques de deux communautés côtières au Québec : Sainte-Félicité et Rimouski. Pour cela une série de questionnaires ont été administrés dans l'ensemble de la communauté de Sainte-Félicité et au niveau du quartier de Rocher-Blanc pour Rimouski. Les questions étaient regroupées en quatre grandes thématiques que sont : le logement, les risques côtiers, la gestion des risques côtiers et les pouvoirs publics. Ainsi, ce sont 31 résidences qui ont été enquêtées à Rocher-Blanc et 44 à Sainte-Félicité.

L'objectif de ces enquêtes était de recueillir l'opinion des habitant(e)s des localités concernées par l'enjeu des risques côtiers et de leur gestion locale. En parallèle des questionnaires, des observations participantes ont également été mobilisées afin de créer des liens de confiance avec les habitant(e)s de ces localités, et avoir des conversations permettant d'enrichir la compréhension des résultats obtenus avec la méthodologie de l'enquête par questionnaires.

Les résultats exposés dans le mémoire d'I. Dramé permettent de rendre compte de la complexité de l'enjeu du risque côtier et de sa perception au sein des populations locales enquêtées. On identifie d'une part, l'expérience locale des habitant(e)s face aux risques côtiers comme par exemple leur capacité à les identifier et à les articuler avec leur expérience de vie et, d'autre part, leur responsabilité individuelle. La question du financement de la gestion du risque et de la solidarité inhérente est mise en lumière avec leurs pratiques, notamment par le passé, sur cette question. Enfin, il a été possible de mettre en exergue les contours d'une collaboration potentielle entre différents acteurs locaux et politiques, ou inversement de mieux comprendre le fossé existant entre ces parties prenantes.